

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFPAD EXIGE DES CHANGEMENTS AU PROJET DE LOI FÉDÉRAL C-46 SUR LA CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES

Laval, le 1^{er} mars 2018 – L'AFPAD appuie les victimes de conduite avec les capacités affaiblies qui témoigneront ce matin à 11 h 30 devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles pour exiger la correction de lacunes importantes dans le projet de loi C-46, la Loi modifiant le Code criminel (*infractions relatives aux moyens de transport*) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Markita Kaulius et Sheri Arseneault de l'organisme *Familles pour la Justice* (Families For Justice) prendront la parole pour exiger des amendements relativement aux sentences applicables lorsque la conduite avec capacités affaiblies entraîne la mort. Nous appuyons leurs démarches.

« Enlever la vie d'une personne avec les facultés affaiblies équivaut à un homicide involontaire. Des peines proportionnelles au crime commis doivent donc suivre; tuer avec une arme ou avec des capacités affaiblies arrive malheureusement au même drame. Il doit y avoir une gradation des sanctions qui enverrait un message clair aux délinquants. Sinon c'est l'équivalent de dire qu'une vie fauchée ne vaut pas plus qu'une infraction générale de 1 000 \$ comme cela est actuellement prévu. Nos familles sont marquées d'une sentence à vie. Il est grand temps que le système judiciaire responsabilise les récidivistes proportionnellement aux impacts commis. », affirme Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD.

À PROPOS DE L'AFPAD

Depuis sa fondation en 2005, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) représente plusieurs centaines de familles au Québec et entend poursuivre sa mission par le développement de nouveaux services et d'outils permettant à ses membres de briser l'isolement et de développer entre eux un lien de solidarité.

- 30 -

DEMANDES D'ENTREVUES :

Darlene Ryan, porte-parole bilingue pour l'AFPAD

Cellulaire : 514 916-5273

Courriel : darlene.ry@hotmail.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD

Cellulaire : 514 436-1577 / Téléphone : 514 396-7389

Courriel : nancyroy@afpad.ca